

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	No SD SD-2024-1139
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au contrat DOS-330 en lien avec les travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles	
No dossier(s) interne(s) : DOS-330 (FR) No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 13-L'Abord-à-Plouffe Date CE souhaitée : 2024-03-13 Date CM souhaitée : 2024-04-02		
<p>Actions : MODIFICATION DE CONTRAT</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : DOS-330 Estimation : 2 014 357,98 \$ Montant : 2 283 084,45 \$</p> <p style="padding-left: 40px;">Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 24 mois Résultat : 9016-6919 Québec inc. f.a.s.r.s. Les entreprises Pera</p> <p><u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service de l'ingénierie</p> <p><u>Projet(s)</u> 17159</p> <p><u>Localisation(s)</u> Promenade des Îles</p> <p><u>Financement</u></p> <p>Autre source : Paiement comptant d'immobilisations.</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Exécution de projets	No SD SD-2024-1139
---------------------------	--	------------------------------

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2023-11-22	CE-20231122-3863	RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-330

Résumé
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 6 novembre 2023 en lien avec le contrat DOS-330 pour des travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1774252)
(SD-2023-5525)

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2023-11-22	CE-20231122-3864	CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-330

Résumé
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 103 678 \$, taxes nettes incluses, pour la contingence du contrat DOS-330 relatif à des travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles.

(CT:1774252)
(SD-2023-5525)

<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>
2023-03-08	CM-20230308-222	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-330

Résumé

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
 APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-330, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réhabilitation du pont 21079 situé sur la Promenade des Îles, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les entreprises Pera (9016-6919 Québec inc. f.a.s.r.s.)
 2 283 084,45 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-684)

CONTEXTE / JUSTIFICATIONS

Dans le cadre du contrat cité en titre, des quantités et travaux non prévus au contrat ont dû être réalisés pour compléter les ouvrages ou en assurer leurs pérennités.

Les principaux imprévus rencontrés étant:

- Disposition des sols contaminés: ± 115 500 \$;
- Réparation extrémités poutres suite à la démolition de la dalle du pont: ± 49 100 \$;
- Dépassement de quantités: ± 99 000 \$;
- Travaux divers: ± 79 000 \$;
- Provision pour mesures temporaires, conciliation quantités, ajustements et avenants: ± 45 000 \$

À cet effet, 17 avenants au contrat au montant de 249 261,83 \$ ont été approuvés. Un avenant au montant de 76 600 \$ est en cours d'approbation et un montant prévisionnel de 45 000 \$ est requis pour les frais des mesures temporaires mises en place pendant l'attente du transfert des câbles de Bell, ainsi que pour certaines quantités supplémentaires à concilier et ajustements des sous-estimations des montants de certains d'avenants préliminaires, ce qui porte le total des avenants à ce jour à 370 862,13 \$.

Le montant des contingences déjà autorisé est de 198 573,16 \$ ainsi que l'ajout d'un montant de 98 751,84 \$ lors d'une première demande de crédits (voir décision antérieure), par conséquent une autorisation de crédits supplémentaires de 73 537,13 \$ est requise.

À titre indicatif, en date du 5 mars 2024, les contingences utilisées et anticipées totalisent 370 862,13 \$, ce qui représente 18,68 % de la valeur initiale du contrat.

Les détails sont inclus au rapport intérimaire de reddition de compte annexé au sommaire décisionnel.

